



# Coucou, le revoilà !

À l'initiative de Bruno Le Roux (ex-monsieur sécurité du PS), la Commission des lois vient de lancer une Mission d'information sur "Les violences par armes à feu et l'état de la législation en vigueur".

Le coup d'envoi public a eu lieu sur la très sérieuse chaîne parlementaire. Avec la diffusion du pamphlet extrémiste déguisé en documentaire "Bowling for Columbine", suivi d'un "débat" entre Le Roux et Éric Raoult (UMP) se congratulant mutuellement de leur vision commune anti-armes. Thème de leur entente cordiale : une France sans armes. Les Français étant à l'évidence trop cons et trop irresponsables pour détenir quoi que ce soit qui ressemble à une arme à feu sans mettre la sécurité publique

et leur sécurité personnelle en danger, il conviendrait donc de mettre le holà à toute possibilité d'accès, se serrent-ils sans honte devant les caméras. Ce qui permettrait enfin d'accéder à l'avenir sécuritaire et radieux pourtant déjà promis par le décret de 1995 et les suivants, qui ont pourtant déjà désarmé toute la population. Sauf les utilisateurs légitimes que sont les chasseurs et les tireurs. Mais pour certaines personnes, aucun utilisateur n'est légitime dans ce domaine.

Une chaîne spécialisée dans le comique aurait mieux convenu.

Cette Mission parlementaire est un vivant paradoxe : malgré le désarmement général de tout le pays depuis quinze ans – 59 millions de Français sur 61 blackboulés – les violences armées et les atteintes aux personnes physiques n'ont cessé d'augmenter, sous la droite comme sous la gauche.

À tel point qu'il faut créer une Mission, chargée à juste titre de s'en inquiéter et de suggérer de nouvelles mesures. Peut-on rêver plus bel aveu d'échec ?

On nous rétorquera que cela relève d'une procédure normale et bien innocente, visant simplement à peaufiner des textes par ailleurs très efficaces qui, que, bla bla bla...

La réalité est bien différente, et peut se lire à plusieurs niveaux :

– Le niveau sécuritaire (qui dépasse notre cadre d'amateurs d'armes, mais auquel nous sommes hélas "associés" malgré nous !) : les hors-la-loi n'ont pas été coupés de leurs sources d'approvisionnement illégales par des textes de loi que par nature ils ne respectent pas. Ils continuent de se procurer toutes les armes qu'ils veulent ou et quand ils en ont besoin. La preuve : le décret de 1995 n'a pas fait baisser les violences par armes à feu. Il ne les a pas stabilisées non plus, puisque tout le monde s'accorde sur leur augmentation. C'est ce que nous avons prévu dans ces colonnes, et c'est ce qui est arrivé.

Pire : il a fragilisé les personnes physiques en les coupant de tout moyen de défense, et pas seulement des armes à feu. Elles sont devenues le maillon faible, moins protégées que leur biens. L'exploitation de cette vulnérabilité est une voie royale pour les délinquants et les criminels, qui l'ont bien compris et ne s'en privent pas.

D'où la montée des chiffres.

Par ailleurs, la focalisation sur les armes à feu est essentiellement un trompe-l'œil, parce qu'il ne s'agit que de la partie émergée de l'iceberg. La plupart des violences sont commises avec des objets usuels qui ne sont pas des armes (marteaux, barres de fer, couteaux de cuisine, foudards, etc.) et partant une aggravation de la réglementation des armes ne les atteint pas.

– Le niveau politique : la création de cette mission parlementaire, à l'évidence, vise à influencer sur les échéances électorales en faveur de la gauche, idéologiquement hostile aux amateurs d'armes.

Il s'agit de pousser le gouvernement à la faute, c'est-à-dire à prendre des mesures contre les chasseurs et les tireurs qui le rendraient impopulaire auprès d'eux, ce qu'il a globalement évité jusqu'ici. Et ce de manière à ce que leurs votes fassent défaut à la majorité actuelle. Le but est de pousser ces électeurs inquiets à radicaliser leurs votes, conduisant à des triangulaires où la droite classique a tout à perdre, puisque la gauche réussit toujours un accord électoral tactique de dernière minute pour regrouper ses partisans, malgré leurs divisions de fond.

Ruse cousue de fil blanc, mais toujours désagréable pour les pions manipulés, c'est-à-dire nous !

– Le niveau de la réglementation : les Français dans leur ensemble étant déjà hors course et les tireurs/chasseurs sévèrement encadrés, on voit mal quelles "améliorations" des textes pourraient influencer sérieusement sur l'équipement en armes illégales des criminels et des délinquants.

À moins de postuler que les tireurs et les chasseurs forment à présent l'essentiel de la population criminelle, une contre-vérité totalement inacceptable, et qui ne serait pas tolérée sans réactions.

Quelques mesurette entravant davantage encore les commerçants ayant pignon sur rue, ainsi que la pratique quotidienne du tir et de la chasse, n'auraient aucun effet sur la criminalité puisqu'elles ne la toucheraient pas.

Parions que certains ne se priveront pas d'en proposer quand même...

Bien entendu, toutes les parties prenantes dans la défense du monde des armes sont déjà mobilisées, des usagers aux professionnels, et suivent l'affaire de très près !